



Mairie de Villars le Sec

COMPTE RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 4 avril 2016 (20h30)

Absents excusés: JL.Fridez, S.Vuillemard

Absents : M.Quatrehomme, A.Piquerez.

1. Adoption de la dissolution du syndicat intercommunal de gestion du centre de loisirs du plateau (Mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la décision de Monsieur le Préfet de dissoudre le syndicat intercommunal de gestion du CLSH du Plateau à compter du 1^{er} janvier 2017 (Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale).

Monsieur le Maire propose de constituer une commission de travail afin de pouvoir apporter d'éventuelles solutions aux enfants.

2. CCST : attribution fonds de concours de fonctionnement 2016

Dans le cadre de sa politique d'aides aux communes, il est proposé d'apporter un fonds de concours à la commune pour le fonctionnement d'équipements qui justifie l'intervention de la Communauté de Communes.

Cette aide sera effectuée sous forme de fonds de concours de fonctionnement dans la limite de 50% des dépenses de fonctionnement directes justifiées par la commune en 2015. Le fonds de concours accordé est fixé à la somme plafonnée de 2 500€ au titre des dépenses 2016 pour le fonctionnement de l'école maternelle.

3. Fermeture poste adjoint administratif 1^{ère} classe- ouverture poste adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Madame Brochet, titulaire dans la collectivité bénéficie d'un avancement de grade, par la biais de l'avancement à l'ancienneté. Aussi à la suite de l'avis favorable de la commission administrative du centre de gestion du Territoire de Belfort, il est proposé au conseil municipal de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe. Parallèlement à cette création de poste, il sera procédé à la suppression du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe pourvu par l'agent.

Le conseil municipal adopte cette proposition.

4. Décision modificative budgétaire

Section de fonctionnement : virement interne de 400€ de l'article 65548 à l'article 673.

5. Informations et questions diverses :

- Appartement communal situé au-dessus de l'école maternelle :
 - ✓ Présentation d'un devis concernant le remplacement de 3 volets (côté cour) dans l'appartement communal situé au-dessus de l'école maternelle. D'autres demandes sont en cours.
 - ✓ Une tuile cassée a provoqué un dégât des eaux dans une chambre, l'assurance a été contactée.
 - ✓ Pose d'un nouveau WC.

- Vu le bilan de la coupe de bois, il s'avère à nouveau impossible cette année d'honorer toutes les commandes de chêne (6 stères disponibles sur 80 commandés). Toutefois, un surplus de hêtre sera disponible et si besoin vendu à l'extérieur au prix de 37 €/stère pris en forêt.

- Ecole
 - ✓ Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'aucune fermeture de classe n'aura lieu cette année au sein du RPI.
 - ✓ Les travaux de remise aux normes électriques ont été réalisés avec notamment la pose d'une alarme.

- Monsieur le Maire présente un courrier de la paroisse Sainte Anne accompagné d'un devis concernant la révision du système de chauffage de l'église. D'autres devis seront réalisés.

- Monsieur le Maire informe les élus concernant le dossier de la téléphonie mobile. Après de multiples réunions, notamment en Préfecture, il s'avère que la compétence est à la charge de la Communauté de Communes du Sud Territoire. La demande d'une étude dronique est en cours.

- Monsieur le Maire dresse le bilan des travaux de voirie réalisés par l'entreprise EUROVIA.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier commun avec les Maires de Croix et Saint Dizier l'Evêque à la Direction de la Poste demandant le changement des nombreuses boîtes aux lettres usagées.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nouvelle version en ligne du site internet.

La séance est levée à 22h20.

Le Maire,
Laurent BROCHET.